



Provence Carpe Manosque

Siège social : 38 chemin des griottes, montée des Adrechs, 04100 Manosque

Président : Mr Levasseur Jacky

Tél.: 04 92 72 28 44 - Port : 06 86 06 43 87

Réf. Préfectorale : 0044004009

Agrément jeunesse et sports : S042008-281

FFPSC Groupement National Carpe N° 003797

Bulletin d'adhésion jeune (mineur de 8 à 17 ans) Année 2014

Je soussigné Mr (Mme) :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° téléphone fixe : N° téléphone portable :

E-mail :

Autorise mon fils* : ma fille* :

Nom, Prénom :

Né(e) le : / /

A adhérer et participer à toutes activités au sein de l'association "Provence Carpe Manosque".

Pour cela, je verse la somme de € pour son adhésion annuelle auprès de l'association
et pour le FFPSC Groupement National Carpe

(N° de licence :) (licence sportive) € donnant droit au concours total €

* Chèque

* espèces

L'adhésion implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition de l'adhérent au
siège de l'association.

Fait le(en deux exemplaires)

A

Le Président

Le représentant légal

*Signatures précédées de la mention.
"lu et approuvée"*

L'adhérent

*Signatures précédées de la mention.
"lu et approuvée"*

**Cochet la case correspondante*

*Les informations recueillies, nécessaire à votre adhésion, font l'objet d'un traitement informatique destiné au secrétariat de
l'association. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification
aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant,
veuillez vous adresser soit au président, soit au secrétaire de l'association. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous
opposer au traitement des données vous concernant.*